

# **Vous avez plus de 60 ans ?**

**Vous habitez  
le 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris ?**

**Vous êtes demandeur  
de logement ?**

**Votre loyer représente plus  
d'un tiers de vos revenus ?**

**Le propriétaire veut  
reprendre son logement ?**

**Votre appartement n'est plus  
adapté à vos besoins ?**

**L'entretien de votre appartement  
est difficile pour vous ?**

**Vous êtes parfois ou régulièrement  
confrontés à des soucis de santé ?**

**Vous souhaitez demeurer  
autonome et bénéficier  
d'une alternative  
aux maisons de retraite ?**

**Essayez le Réseau  
Logement Seniors...**



# RÉSEAU LOGEMENT SENIORS



Qu'est ce que le Réseau Logement Seniors (RLS) ?

Le RLS propose des **appartements adaptés aux seniors**.

Ils se situent dans des immeubles du **parc social** du 3<sup>e</sup>.

Les logements sont de type **F1** (environ 30m<sup>2</sup>) pour célibataire ou **F2** pour couple (environ 40m<sup>2</sup>) et les loyers sont proposés **en fonction de vos ressources**.

Les locataires du RLS ont accès à des **prestations qui sont optionnelles** et s'adaptent à vos besoins :

- ▶ petits travaux d'entretien,
- ▶ aide ménagère,
- ▶ service de maintien à domicile et soins infirmiers en cas de besoin,
- ▶ passage annuel d'un ergothérapeute,
- ▶ et les dispositifs du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (restaurant émeraude, loisirs...).

Comme pour les logements sociaux, ceux du RLS sont attribués par une commission transparente. Une visite médicale validera son choix.

**Pour répondre aux besoins des seniors du 3<sup>e</sup>, votre mairie d'arrondissement a mis en place ce dispositif avec ses partenaires (bailleurs sociaux, CASVP, Régie de Quartier, Pact de Paris, ASAD).**

## Les soins de l'ASAD, Association de Soins A Domicile



Avec le Réseau Logement Seniors, vous pouvez recevoir chez vous, quotidiennement ou occasionnellement des soins infirmiers encadrés par une association de confiance : l'ASAD. Sur prescription médicale, ce service vous est remboursé par la Sécurité Sociale.

## La Régie de quartier et ses petits travaux



La Régie de quartier du 3<sup>e</sup> arrondissement vous propose 8 heures par an de petits travaux. Elle vous permet de bénéficier de l'aide d'un professionnel pour un robinet qui fuit, des rideaux à décrocher, un meuble à déplacer,... Tous ces petits travaux du quotidien qui deviennent difficiles à réaliser et qui coûtent généralement très chers seront ainsi pris en charge gratuitement!

## Les services et loisirs du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris



En entrant dans le Réseau Logement Seniors, vous aurez un accès privilégié, et à des prix proportionnels à vos revenus, à tous les services proposés par le CASVP : aide ménagère, pédicurie, port de repas, restauration sur table par exemple mais aussi des activités culturelles et des loisirs comme les séjours, les places de spectacle et les ateliers telles que la chorale, la peinture, etc.

## L'accessibilité de votre appartement



Les appartements du Réseau Logement Seniors sont totalement accessibles : de la rue aux parties communes, des parties communes à l'appartement et dans l'appartement lui-même.

Mais puisque peu à peu vous nécessitez peut-être de nouveaux besoins d'aménagements, une fois par an, avec votre accord, un ergothérapeute passera dans votre logement pour définir avec vous les aménagements nécessaires que le bailleur réalisera.

# Formulaire de demande

Pour rejoindre le Réseau Logement Seniors, merci de renvoyer ce formulaire dûment complété à

**Mairie du 3<sup>e</sup>**  
**Service Réseau Logement Seniors**  
**2, rue Eugène Spuller**  
**75003 Paris**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

eMail :

Age :

Merci d'entourer la réponse

Etes-vous en couple ? OUI NON

Si oui :

Nom du conjoint :

Prénom :

Etes-vous propriétaire ? OUI NON

Votre immeuble dispose t-il d'un ascenseur ? OUI NON

Avez-vous des difficultés à vous déplacer seul(e), sans aide ? OUI NON

Bénéficiez-vous de soins infirmiers à domicile ? OUI NON

Etes-vous intéressé-e par les petits travaux de la Régie de quartier ? OUI NON

Acceptez-vous qu'un ergothérapeute vous rende visite annuellement ? OUI NON

Acceptez-vous de passer une visite médicale gratuite avant d'intégrer votre appartement Réseau Logement Seniors ? OUI NON

Fréquentez-vous les restaurants Emeraudes du CASVP ou les clubs des résidences ? OUI NON

*Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.*

Fait à Paris, le

Signature



Pour plus d'informations  
vous pouvez nous appeler

Mairie du 3<sup>e</sup> : 01 53 01 75 11

